

INCENDIE ÉQUIPE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Intra Etablissement

Public : Personnes de tous niveaux, équipiers d'incendie.

Objectifs : Acquérir des connaissances permettant de réagir efficacement sur tous les types de feux au moyen des extincteurs et satisfaire aux exigences du code de travail (notamment aux articles R 233-38 à R 233-41) ainsi qu'à l'entraînement de l'ensemble du personnel.

Contenu :

THEORIQUE	PRATIQUE
<p>Le triangle du feu. La combustion. Les classes de feu. Les différents extincteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les robinets d'incendie armés. Les consignes incendie dans l'entreprise. ▪ Les alertes aux différents responsables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Extinction de feu selon les desiderata de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - sur feux secs (bois, carton, papiers) - sur feux de gaz (butane) - sur feux gras (essence, gasoil, huile, graisse) - sur feux d'origine électrique ▪ Évacuation et/ou mise en sécurité des personnes

EXERCICES INCENDIE PAR ÉQUIPE

FEUX SECS

- Extincteur à eau 6 kg
- Équipiers en protection

FEUX GRAS

- Extincteurs à poudre
- Équipiers en protection

FEUX DE PERSONNE

- Extincteurs à eau pour brûlures
- Une couverture
- Équipiers en protection

Fournitures :

- La fourniture et les recharges des extincteurs sont à la charge du client.

Déroulement :

Durée : 1 jour

Horaires : 9 h à 16 h 30

Lieu : Sur site

Date : A définir

Intervenant : Instructeur diplômé certifié AFNOR